

en Ile-de-France le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture

148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 Paris

tél. : 01 40 34 15 23 - mail : fbonhomme@poleformation-idf.org – site internet : www.poleformation-idf.org

N° SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75auprès du préfet de région d'Ile-de-France »



LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DES BATIMENTS : Les clefs pour la concevoir, la mettre en œuvre et la préserver

CONTEXTE

La qualité de l'air constitue un enjeu qui n'est plus à démontrer... mais à appliquer partout et par tous !

Développement, consommation, transports, construction, de nombreux domaines ont déjà franchi le pas et se convertissent au « durable ». Mais qu'en est-il de la santé ?

Environnement le plus immédiat de l'homme, le bâtiment, résidentiel ou tertiaire influence de manière « durable » la santé de ses occupants dans toutes les phases de son élaboration et de son exploitation. Après l'étiquetage obligatoire des produits de construction sur leurs émissions de COV, la surveillance réglementaire de la qualité de l'air dans certains ERP témoigne de la prise de conscience des pouvoirs publics sur cette thématique.

OBJECTIFS

Identifier les principaux polluants de l'air intérieur, les sources d'émission et leurs impacts sur la santé ;

Appréhender les solutions pour améliorer la qualité de l'air intérieur

S'informer sur les différentes méthodes d'évaluation de la qualité de l'air intérieur et l'interprétation des résultats

Connaître la réglementation sur la qualité de l'air intérieur et les dernières actualités

CAPACITES OU COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES

Expertise en qualité de l'air intérieur et son impact sur la conception architecturale.

PUBLICS VISES

Tous les acteurs du bâtiment et de la santé : architectes, chefs de projet, ingénieurs, urbanistes, maîtres d'œuvres, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages, programmistes, économistes de la construction, agents territoriaux et de l'Etat, responsables HSE, etc.

PRE-REQUIS :

Avoir connaissance des différentes étapes et missions du projet architectural.

DUREE : 1 journée (8 heures de formation)

INTERVENANT : Suzanne DEOUX, Docteur en médecine, Fondatrice et directrice associée de MEDIECO Conseil & Formation, Ingénierie de santé dans l'environnement bâti et urbain, Présidente Bâtiment Santé Plus

MODALITES PEDAGOGIQUES

Groupe de 5 à 12 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et une mise en application par les apprenants sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés. Support pédagogique remis aux participants à l'issue de la formation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRECIATION

Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires.

Questionnaire de satisfaction. Etablissement d'une attestation individuelle de fin de formation.

MODALITÉS D'EVALUATION

Evaluation collective lors des corrections des ateliers d'application basés sur des études de cas pratiques.

DATES : 6 décembre 2018

TARIFS : 490 € HT (TVA à 20% 588 € TTC)

possibilité de prise en charge (ACTALIANS/OPCA-PL, FIF-PL, FAFIEC, AGEFOS PME, PÔLE EMPLOI)

LIEU DE LA FORMATION : Maison de l'architecture / 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris

Détail du programme : La qualité de l'air intérieur des bâtiments

Horaires : 9h00 – 18h00 (1h de pause pour le déjeuner)

Heures indicatives : Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance

MATIN

La QAI en chiffres

Enjeux sanitaires ;
Des polluants aux effets sanitaires variés
Coût de la mauvaise QAI

Comment intégrer la qualité de l'air intérieur lors de la conception d'un bâtiment ?

Diagnostic du site ou du bâtiment existant

Réduire la migration du radon vers l'espace de vie ;
Limiter le transfert des polluants atmosphériques vers l'air intérieur

Concevoir le projet pour une meilleure QAI

Proposer des produits de construction à faible impact sur la QAI : caractéristiques sanitaires et outils de justification ;
Réfléchir aux solutions techniques permettant d'améliorer la QAI

APRES-MIDI

Comment garantir la QAI en phase construction ?

Identifier et promouvoir les bonnes pratiques de mise en œuvre des produits et équipements

Comment évaluer la QAI ?

Contrôler les performances du système de ventilation

Le diagnostic visuel, une étape indispensable
Mesurer les performances des systèmes

Mesurer les polluants de l'air intérieur

Que dit la réglementation ?
Comment mesurer la QAI ?
Les résultats : les interpréter et les communiquer

Débriefing, évaluation et bilan

Que reprenez-vous ?